

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
OF/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2009

DELIBERATION

OBJET : Fourniture et maintenance d'un parc de photocopieurs – Marché à bons de commande

Rapporteur : Jean-Yves LE GOFF

La commune a lancé une consultation pour la passation d'un marché à bons de commande de fournitures et services pour une durée de quatre ans, d'un montant maximal global de 205 999 € HT.

Le besoin à satisfaire consiste à remplacer les 26 points de copie et d'impression actuels, et l'assortir de la maintenance en garantie totale et à fournir tous les consommables, hors papier.

Une variante de location avec option d'achat a été appelée également (formule actuellement en vigueur) ; le montant annuel correspondant à l'activité des 26 sites est, sous cette forme, de l'ordre de 45 000 €.

La forme de marché à bons de commande vise à garder une souplesse dans l'évolution des équipements en fonction des besoins des services.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- AUTORISE le maire à signer le marché correspondant ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Loïc LE MEUR